



Plateforme
des ALE
Wallonnes

#Economiesolidaire #Neutralité #Titresservices

Des asbl au service de l'humain

Communiqué de presse : La Plateforme des ALE wallonnes réagit aux propos de madame la Députée Fafchamps.

La Plateforme des ALE wallonnes (PAW) a pris note avec intérêt des propos de Madame Fafchamps, présidente de l'ALE de Fléron. Si nous soutenons sa demande de réforme, nous souhaitons apporter quelques précisions importantes.

Tout d'abord, les prestataires ALE reçoivent un défraiement de 4,10 € par heure, et non 5,75 €. La PAW milite depuis longtemps pour une augmentation de ce montant, à l'instar de la communauté germanophone.

Le renouvellement des organes d'administration des ALE suite aux élections communales d'octobre 2024 présente une situation contrastée. Certaines ALE ont déjà nommé leurs représentants, tandis que d'autres rencontrent des difficultés. Cependant, ce sont principalement les organisations membres du CNT, notamment les représentants des employeurs, qui peinent à proposer des candidats.

Cette situation n'est pas nouvelle. Comme le souligne Madame la Députée, il est parfois difficile de trouver des personnes prêtes à assumer bénévolement des responsabilités complexes.

Le budget alloué aux ALE par la Région s'élève à environ 13 millions d'euros, soit le montant transféré par l'État fédéral lors de la 6e Réforme de l'État. Ce budget couvre pour l'essentiel le salaire des 150 fonctionnaires détachés dans les 242 ALE wallonnes.

En ce qui concerne le taux de remise à l'emploi, rappelons que les ALE ciblent les personnes les plus éloignées de l'emploi. De plus, nos administrations de tutelle (Onem et Forem) n'ont pas mis en place d'outil de suivi pour objectiver la situation.

La PAW tient également à rappeler le rôle crucial des ALE dans le succès des titres-services. De nombreux prestataires ont intégré ce système et y ont construit une carrière, leur permettant d'accéder à une retraite bien méritée.

Depuis trente ans, les ALE subissent des attaques et des remises en cause constantes. Le gouvernement a soit supprimé les modestes avantages accordés aux prestataires ALE, soit maintenu ces avantages à un niveau ridiculement bas (4,10 € par heure depuis 20 ans). Les gouvernements successifs ont imposé diverses mesures aux structures : contrôles redondants, ponction de 80 % de leur trésorerie, remboursement des salaires des fonctionnaires détachés, et suppression des frais administratifs.

Contact :

Paw, Plateforme des ALE wallonnes ASBL — [www. https://www.plateformedesalewallonnes.be/](https://www.plateformedesalewallonnes.be/)

Jean-Michel Lovinfosse, Co-président — jean_michel@aleherstal.com — 0494/90.80.82

Marc Lison, Co-président — marc.r.lison@skynet.be — 0479/69.21.14



Des asbl au service de l'humain

Parfois, ce sont les communes elles-mêmes qui imposent des charges aux ALE sans tenir compte des moyens financiers disponibles.

La PAW a également constaté l'augmentation des statuts de travail atypiques (flexi-job, travailleurs de plateforme, pseudo-bénévolat) et des initiatives publiques parallèles (régie de quartier, territoire zéro chômeur, conciergerie sociale). Ces facteurs dispersent les budgets et éloignent certains demandeurs d'emploi de nos structures sans apporter de réelle valeur ajoutée.

En moyenne, 7 000 prestataires fournissent 2 millions d'heures de travail par an, principalement pour les écoles, associations et pouvoirs locaux.

La PAW s'inquiète du sort des prestataires ALE, dont certains risquent de ne pas se réinsérer sur le marché du travail actuel. Nous demandons donc un statut qui reconnaisse leur travail au profit de la collectivité et leur accorde le statut de salarié.

Nous souhaitons également qu'après le renouvellement des instances (après le 30 juin 2025), un état général des ALE soit organisé sous l'égide du gouvernement wallon, avec une reconnaissance formelle de la PAW. Cet événement vise à clarifier les attentes et à permettre l'élaboration de synergies entre les ALE, afin qu'elles puissent se projeter dans l'avenir plutôt que de se concentrer sur leur survie.

Contact :

Paw, Plateforme des ALE wallonnes ASBL — www. <https://www.plateformedesalewallonnes.be/>

Jean-Michel Lovinfosse, Co-président — jean_michel@aleherstal.com — 0494/90.80.82

Marc Lison, Co-président — marc.r.lison@skynet.be — 0479/69.21.14